



Déclaration liminaire de la FSU 69

F3SCT du 12 octobre 2026,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, messieurs les membres de la F3SCT-SD,

La mobilisation des lycéen.nes est légitime et doit pouvoir s'exprimer dans un cadre sécurisé et protecteur. La FSU assure les personnels et les élèves victimes de violences physiques de son plein soutien et les personnels en première ligne, les AED ou les agents des collectivités. Nous avons déjà régulièrement pu le constater, la présence de forces de l'ordre en nombre devant les établissements n'est pas toujours hélas, de nature à faire redescendre les tensions. La FSU condamne plus largement toutes les formes de violences, d'où qu'elles viennent, contre les élèves et contre les personnels.

La mobilisation a débuté dans des établissements déjà en situation de crise, dont nous avons signalé depuis des années, dans cette instance comme par d'autres biais, l'état du bâti, les problèmes de violence, le climat scolaire dégradé ou le manque de moyens. L'absence de réponse à ces alertes récurrentes est aujourd'hui particulièrement inquiétante.

Après 10 ans au pouvoir, le président de la République et ses gouvernements successifs portent une responsabilité considérable dans l'état de dégradation dans lequel ils laissent les services publics et dans la crise qui touche aujourd'hui l'éducation nationale. Il est urgent d'investir massivement dans l'École publique avec des personnels reconnus et revalorisés.

L'an dernier, nous disions que les voyants étaient au rouge. Que pouvons-nous bien dire cette année ?

Manque d'AESH dans certaines écoles, d'AED, de CPE, des PAS, qui n'ont toujours pas commencé à travailler dont nous demandons toujours la suppression, des situations d'inclusion, des situations de violence qui font exploser le cadre éducatif dans des écoles, des collèges et des lycées.... Comme nous le craignons, environ 58% collèges et des lycées de l'académie de Lyon ont démarré l'année avec des équipes pédagogiques incomplètes. Dans les écoles, le remplacement est déjà critique dans plusieurs circonscriptions. Que dire quand des élèves de CP n'ont pas classe pendant plus de deux semaines en septembre ?

La France a connu le mois de septembre le plus sec et l'un des plus chauds de l'histoire des relevés météorologiques. Les conditions de rentrée ont par endroit beaucoup ressemblé aux conditions de la fin de l'année scolaire dernière. Les personnels et les usagers et usagères des écoles, collèges et lycée et services de l'éducation nationale attendaient en cette rentrée

des mesures fortes en matière d'adaptation du bâti et d'aménagement des conditions de travail. Le constat est amer : les coupes budgétaires dans le plan canicule, décidées en catimini au beau milieu de l'été montrent l'ampleur du mépris de nos dirigeant.e.s pour les personnels et les élèves. Le plan canicule est insuffisant : il doit être revu pour intégrer notamment des mesures d'adaptations de postes et d'horaires et des passages en service minimum en fonction des niveaux d'alerte émis par Météo-France. Le plan doit aussi comprendre des mesures de protection des personnels vulnérables.

Notre instance prévoit un retour d'expérience de l'épisode de fortes chaleurs de fin juin. Nous pourrions plutôt dire "les fortes chaleurs de mai à septembre". Nous sommes en attente de mesures pour que la santé des collègues soit protégée, que les collègues vulnérables soient mieux informés et que l'on soutienne et que l'on fasse confiance aux équipes sur le terrain.

Le bilan ministériel montre que les femmes sont davantage exposées aux accidents de service et aux maladies professionnelles. C'est un signe de plus que la santé des femmes dans l'éducation nationale doit faire l'objet d'une attention particulière dans les travaux de notre instance.

Vous nous aviez indiqué que l'observatoire des LGBTphobies devait se réunir et que nous y serions conviés. Nous n'avons jamais eu de nouvelles. Qu'en est-il ?

Pour conclure cette déclaration liminaire, nous souhaitons, Monsieur l'Inspecteur d'académie, dénoncer la décision de retirer une journée de traitement aux personnels du lycée Sembat de Vénissieux pour la journée du lundi 21 septembre, au motif de leur droit de retrait. Ce droit de retrait a pourtant conduit à la saisine de la F3SCT, suite au DGI déposé par notre organisation. Le danger grave et imminent a été reconnu pour la journée du 22 septembre à l'issue de cette visite. Il est incompréhensible que les mêmes causes aient été reconnues le mardi mais pas le lundi. La FSU vous demande solennellement de revenir sur cette décision.